

## Fin des quotas/Chine: Les textiliens marocains gèrent

15/11/2007

«Il n'y a plus aucune raison d'appréhender la date butoir du 1er janvier 2008», tranche Abdelali Jabri, président du pôle communication et veille de l'association. Mais qu'est-ce qui les rend si optimistes? Réponse: Après le bouleversement induit par le démantèlement de l'accord multifibres, en 2005, le secteur textile se sera ressaisi. Son sauveur, le plan Emergence, appelé par ailleurs à la rescousse du commerce et de l'industrie du pays. Rappelons que ce plan a désigné le textile-habillement comme l'un des huit métiers mondiaux du Maroc. Tout en reprenant les recommandations d'une étude commanditée par l'Amith, Emergence a accéléré la mise en place d'une batterie de mesures pour la promotion du secteur. Libéralisation du marché, assistance technique et financière aux opérateurs, incitations à l'investissement et à l'exportation, s'en sont donc suivies. L'un des signaux forts crédibilisant la volonté de relance demeure l'octroi au secteur par le gouvernement d'un budget annuel de promotion de 20 millions de DH pendant 3 ans, suite à la signature, début octobre 2005, du plan de relance.

Les premiers effets n'ont pas tardé à se faire ressentir. Et côté exportations, le cap historique de 30 milliards de DH a été franchi en 2006. Embellie conjoncturelle ou pérenne pour l'industrie du textile-habillement? Tout porte à croire que l'état de grâce devrait se prolonger. «Notre proximité géographique et culturelle du marché européen joue en notre faveur», rappelle Hakim Hamdouch, administrateur de Dounitex, spécialisée dans la fabrication de chemises. «Par rapport à 2005, c'est un secteur mieux préparé qui s'apprête à faire face à l'échéance du 1er janvier 2008», résume Jaâfar Merzouki Idrissi, administrateur de la société Atretis, commercialisant les tissus d'habillement. Et de préciser, «l'union des efforts du gouvernement et des opérateurs nous fait bénéficier de nouvelles opportunités de marché. Nous pouvons donc être confiants».

Des signes avant-coureurs confortent pour l'heure cet optimisme. Les experts estiment que l'industrie textile marocaine aurait déjà dû ressentir, à l'instar de 2004, les effets d'anticipation par les donneurs d'ordre de la suppression des quotas. A y voir de plus près, le secteur se trouve déjà dans la situation post-2007. Les contingents aux exportations chinoises ne concernent que 10 produits. De même, la levée des quotas s'est faite de manière progressive depuis 2006, pour atteindre un stade très avancé à fin 2007. Par ailleurs, l'attrait de la Chine comme sous-traitant s'est estompé par rapport à 2005. Forts de leur expérience, des donneurs d'ordre ont relativement délaissé ce pays par souci de sécuriser leur sourcing en le diversifiant. La pénurie de main-d'œuvre et la saturation des capacités de transport et de logistique ont également entamé le succès de la Chine.

En fait, l'empire du Milieu ne compte plus parmi nos concurrents, à en croire les professionnels. La raison en est la réorientation stratégique de notre industrie textile-habillement. L'heure est au tout fast fashion. Ce créneau cible les besoins d'enseignes internationales, telles que Zara, H&M et Mango, et raccourcit les rythmes de renouvellements des collections. Selon Karim Tazi, ancien président de l'Amith, «trois cartes maîtresses devraient conforter le positionnement du Maroc: la flexibilité, la conformité aux normes et la réactivité». L'adaptation aux exigences du fast fashion suppose aussi de se positionner dans la co-traitance. Car, rappelle Tazi, «un donneur d'ordre n'a pas vocation à être fournisseur de matières premières». Pour autant, la sous-traitance est-elle condamnée? Non. A condition d'améliorer les rendements par des gains de productivité, et de garantir la qualité des produits et services. Mais tout n'est pas rose. Faiblesse de l'amont, coûts des facteurs prohibitifs et insuffisance de la logistique reviennent souvent dans la bouche des opérateurs. Une situation à laquelle il faut remédier au plus vite sous peine de voir la Tunisie, la Turquie, l'Egypte ou encore la Roumanie creuser l'écart. Et ces concurrents se démarquent par des coûts de facteurs plus compétitifs (notre main-d'œuvre est 7 fois plus chère qu'en Egypte par exemple) ou par une meilleure performance logistique. D'après le récent indice de performance logistique (LPI), de la Banque mondiale, le Maroc est classé 94e sur 150 pays. Il fait moins bien que la Turquie (34e) et la Tunisie (60e).

## La secousse de 2005

Le 1er janvier 2005 a sonné le glas de l'accord multifibres (AMF). Cette échéance a, entre autres, levé les quotas sur les exportations chinoises à destination de l'UE. Le Maroc, qui adresse 92% de ses exportations en textile-habillement à la communauté européenne, en a sérieusement pâti. Pour les 4 premiers mois de l'année 2005, et au moment où nos ventes à l'UE chutaient de 8%, celles de la Chine s'accéléraient de 187%. Autant dire que l'accord «Ad referendum», signé le 5 septembre 2005, pour reporter à 2008 la levée des quotas sur les importations chinoises vers l'UE, est tombé à point nommé pour arrêter l'hémorragie (cf. [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)). Le Maroc a soufflé. Et le secteur textile avec ses 1.592 unités, ses 195.910 emplois (40% des emplois industriels), ses 37 milliards de chiffre d'affaires, et ses 2,3 milliards d'investissement, l'aura échappé belle.

"Le Cercle euro-méditerranéen des dirigeants textile-habillement (CEDITH) a analysé et comparé les coûts/minute dans le secteur de la confection chaîne et trame dans les pays producteurs de l'espace euro-méditerranéen et d'Asie.

Il en ressort que la Turquie est un des pays producteurs ayant le coût/minute le plus cher. Pourtant, grâce à ses performances en compétitivité hors prix, ce pays demeure le second fournisseur d'habillement de l'Europe, derrière la Chine. A noter que le coût/minute est le rapport entre l'ensemble des charges d'exploitation et le nombre de minutes de travail effectif de la main-d'œuvre directe. Cet indice est influencé par de nombreux paramètres relatifs à la productivité (absentéisme, modes d'organisation de la production, qualifications professionnelles, niveau technologique...), à la gestion, au positionnement marketing."

Réda Harmak

Source: L'Economiste

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1412>